

Procès-verbal de la 5^e réunion du CCED

TENUE

LE LUNDI 20 JANVIER 2013 À 16 H

dans la

SALLE DU CONSEIL

296, rue Van Horne, Sudbury ON P3B 1H9

Sont présents : Marc Gauthier
Claude Giroux
Jean-Marc Aubin
Louise Primeau
Marie-Eve Landry
Julie Moore
Ashley Marion
Cathy Lynn Duguay

Sont absents : Linda Dugas
Raymond Labrecque

Secrétaire-archiviste : Monique Dubreuil

1. Ouverture de la séance

Cette séance est ouverte à 16 h 09.

Claude souhaite la bienvenue à Louise Primeau, conseillère scolaire qui se joint au CCED.
Les membres se présentent à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition 2013-2014 – CCED-006 – Marie-Eve Landry & Cathy Lynn Duguay
Que l'ordre du jour de la 5^e réunion du 20 janvier 2014 soit approuvé.

ADOPTÉE

3. Adoption des procès-verbaux des réunions du 16 septembre 2013

Proposition 2013-2014 – CCED-007 – Marie-Eve Landry & Julie Moore
Que les procès-verbaux des 1^{ère} et 2^e réunions ayant eu lieu le 16 septembre 2014 soient acceptés.

ADOPTÉE

4. Réception des comptes rendus des sessions informelles du 18 novembre 2013

Une correction est apportée au compte-rendu de la 4^e réunion informelle. À l’item #6 – *Tour de table des membres*, le projet pilote est mis sur pied pour mieux desservir les « apprentis » avec des difficultés d’apprentissage plutôt que les « étudiants » avec des difficultés d’apprentissage.

Proposition 2013-2014 – CCED-008 – Marie-Eve Landry & Claude Giroux

Que les comptes-rendus des sessions informelles du 18 novembre 2013 soient reçus tels que modifiés.

5. Correspondance

Near North DSB

Une copie de la lettre de Near North District School Board à la ministre Liz Sandals est remise aux membres. La lettre recommande que le ministère de l’Éducation finance les coûts réels pour desservir les élèves ayant des besoins élevés. Présentement, le maximum alloué au titre de la Somme liée à l’incidence spéciale est 27 000\$ par élève alors que le montant réel peut s’élever jusqu’à 90 000\$ par élève.

Toronto Catholic DSB

Une copie de la lettre de Toronto Catholic District School Board à la ministre Liz Sandals (EDU), à la ministre Teresa Piruzza (MSEJ) et à la ministre Deborah Matthews (MSSLD) est remise aux membres. La lettre recommande que les trois ministères mette en œuvre les recommandations du rapport sur la revue des services de santé en milieu scolaire (Deloitte, 2009), entre autres que les services d’orthophonie pour les enfants d’âge scolaire soient gérés par les conseils scolaires. Présentement certains services sont offerts par les Centres d’accès aux soins communautaires où les listes d’attentes s’étendent jusqu’à un an.

London District Catholic School Board

Une copie de la lettre de London District Catholic School Board à la ministre Liz Sandals est remise aux membres. La lettre recommande que le ministère de l’Éducation tienne compte des besoins accrus de ressources dans les conseils scolaires en raison du programme d’apprentissage à temps plein en maternelle et au jardin, et que le financement réponde à cette nouvelle réalité.

À la demande des membres, Monique rapportera des données spécifiques à la situation du CSPGNO quant aux services du CASC et quant aux coûts réels pour desservir les élèves pour lesquels le Conseil fait une demande de Somme liée à l’incidence spéciale.

6. Évaluations psychopédagogiques

Ginette Lefebvre présente le rôle des psychométriciennes, le processus de référence pour une évaluation psychopédagogique, ainsi que le processus d’évaluation. Quelques statistiques sont partagées. Entre autre, 37 élèves des écoles urbaines ont été évalués au courant de l’année 2012-2013. L’âge moyen des élèves évalués pour une première fois était de 8,56 ans et l’âge moyen des élèves évalués incluant les élèves étant évalués pour une deuxième ou une troisième fois était de 10,36 ans. Le délai d’attente moyen était de 6,55 mois.

45 élèves des écoles rurales du CSCNO et du CSPGNO ont été évalués par la psychométricienne desservant les écoles rurales. 13 élèves étaient des élèves du CSPGNO et 32 élèves étaient du CSCNO.

Les deux psychométriciennes sont supervisées par le Dr. Bertrand Guindon.

Marie-Ève s'informe à savoir qui est responsable d'évaluer les élèves pour lesquels on soupçonne un profil de déficience intellectuelle, de trouble d'attention ou de trouble du spectre autistique. Ginette précise que les parents sont aiguillés vers les services communautaires responsables, soit le Centre de l'enfant et de la famille (déficience intellectuelle), la Ressource pour l'enfance et la communauté (trouble du spectre autistique) et les médecins/pédiâtres pour les troubles de l'attention.

7. Résultats de la révision interne en EED

Le rapport n'a pas encore été remis. Il n'y a pas de préoccupations majeures. Quelques recommandations seront faites à l'égard du resserrement de certains processus. Les grandes lignes des recommandations sont présentées.

8. Levée de la séance

Proposition 2013-2014 – CCED-009 – Jean-Marc Aubin et Julie Moore
Que nous levions la séance à 17 h 04.

ADOPTÉE